

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20045**

### Intitulé

MASTER : MASTER Mention Administration publique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Sorbonne - Paris 1	Président de l'université de Paris I

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128 Droit, sciences politiques, 345 Application des droits et statuts des personnes

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

**La mention Administration publique est déclinée en 2 parcours :**

**Stratégies industrielles et politiques publiques de défense**

**Affaires publiques : concours de la haute fonction publique**

#### • Parcours Stratégies industrielles et politiques publiques de défense (FCPS)

Les diplômés sont aptes à:

- rassembler et analyser la documentation disponible, consulter les experts éventuels et les personnalités compétentes.
- construire la méthodologie et délimiter le champ d'étude.
- analyser et interpréter les résultats dans une perspective d'explication théorique.
- identifier et maîtriser le contexte juridique ou réglementaire d'un dossier technique.
- prévenir et résoudre des litiges en interprétant le droit.
- proposer des solutions amiables ou judiciaires aux litiges.
- conseiller les administrations et les entreprises dans l'application et l'interprétation de réglementations juridiques.
- participer à la définition de thèmes d'études ou de recherches.
- rédiger des publications (rapports d'étude, notes de synthèse, mémoires, articles...).
- participer à des colloques, conférences ou séminaires sur des thèmes appartenant au domaine d'étude (ou à des domaines connexes).

#### • Parcours Affaires publiques : concours de la haute fonction publique

Les diplômés sont aptes à:

occuper des fonctions de cadre supérieur dans les fonctions publiques de l'Etat, des collectivités territoriales, des hôpitaux et des assemblées parlementaires, ainsi que de la Sécurité sociale et de la Banque de France, avec possibilité de carrière dans les autorités de surveillance de l'Union européenne.

Rédaction et conseil juridiques, traitement du contentieux, gestion financière et budgétaire, gestion des ressources humaines, audit et contrôle, ménagement sous toutes ses formes.

#### • Parcours Stratégies industrielles et politiques publiques de défense (FCPS)

Capacités attestées d'un point de vue général :

Veille juridique et réglementaire.

Rédaction des textes normatifs et de d'argumentaires juridiques.

Mise en perspective juridique ou en contexte réglementaire d'un dossier technique.

Esprit d'analyse, de synthèse et capacité rédactionnelle pour analyser et comprendre un texte juridique, rédiger des notes, des comptes rendus, des demandes de certification et d'autorisation et des contrats, mais aussi les traduire en recommandations opérationnelles et/ou techniques.

Sens de l'écoute et de la communication pour dialoguer avec les administrations et les entreprises.

Pédagogie pour rendre compréhensible et intelligible une réglementation à des non-juristes.

Capacités relationnelles pour accompagner au sein de l'administration ou de l'entreprise le changement qui résulte de la réglementation.

Force d'argumentation et de conviction pour pouvoir instruire certains dossiers, imposer la mise en application de réglementations.

Analyse des pratiques des entreprises du secteur et évaluation de leur conformité avec les programmes, mesures et textes réglementaires.

Mise en œuvre de la politique des pouvoirs publics.

Assistance à la mise en conformité de l'administration ou de l'entreprise avec les différents domaines du droit.

Aide à la gestion des contentieux.

Capacités attestées d'un point de vue spécifique - Connaissance et maîtrise des thématiques suivantes :

Grands enjeux géopolitiques contemporains en France, en Europe et dans le Monde.

Politique européenne de sécurité et de défense, notamment dans les aspects juridiques.

Analyse des politiques industrielles publiques et sociologie des organisations appliquée à ces politiques publiques.

Analyse des stratégies industrielles et économiques dans les secteurs de la défense et de l'armement

Aspects fondamentaux du droit français et européen des marchés et services publics et des partenariats public-privé.

## • Parcours Affaires publiques : concours de la haute fonction publique

Capacités attestées :

Niveau de connaissances approfondi en droit public, en économie, en finances publiques, questions sociales, européennes et internationales. Bonnes connaissances linguistiques. Capacité de réflexion et de rédaction sur les grandes questions contemporaines : décryptage de l'actualité à partir d'une approche pluridisciplinaire (histoire, science politique, sociologie), entraînement intensif à la construction d'un raisonnement argumenté et à la rédaction de ce raisonnement. Entraînement approfondi aux épreuves d'entretien oral (oraux techniques, mais aussi épreuves de personnalité et de mise en situation, jeux de rôle). Capacité de réflexion sur soi-même et sur ses projets.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Administration d'Etat, Etablissements publics

Collectivités locales, Entreprises publiques,

Bureaux d'études. Organismes publics, Défense, Armement, Gestion publique

Fonction publique de l'Etat, des collectivités territoriales, fonction publique hospitalière, cadres de la sécurité sociale

Emplois contractuels de droit public ou de droit privé : bureaux d'étude travaillant pour les administrations, entreprises publiques et sociétés d'économie mixte...

Cadres des administrations centrales, déconcentrées et décentralisées. Consultants, au sein de cabinets d'audit et de gestion, auprès d'administrations et organismes publics.

Cadres supérieurs des secteurs de l'armement et de la défense

Emplois d'encadrement supérieur dans le secteur public (par accès aux concours de recrutement de la fonction publique - notamment les concours de l'ENA, de l'ENSP, de l'INET, de l'EN3S, des assemblées parlementaires, de conseiller et secrétaire des Affaires étrangères (cadre général et cadre d'Orient, etc... ou par contrat du secteur public),

Consultant auprès d'administrations, organismes publics ou entreprises.

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1901 : Aide et médiation judiciaire

K1902 : Collaboration juridique

K1903 : Défense et conseil juridique

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

#### Réglementation d'activités :

Pour l'exercice de la profession d'avocat : nécessité d'obtenir le CAPA

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Cette mention est déclinée en 2 parcours :

#### Stratégies industrielles et politiques publiques de défense

#### Affaires publiques : concours de la haute fonction publique

#### Parcours Stratégies industrielles et politiques publiques de défense

Descriptif des composantes de la certification :

##### Semestre 3

UE 1 / 30 ECTS : Enseignements obligatoires

Introduction au droit (N.E.), Droit constitutionnel et parlementaire (4 ECTS), Droit des services publics et du secteur public (7 ECTS), Stratégies industrielles et économie de la défense (8 ECTS), Le système de défense français (6 ECTS), Propriété publique: le régime de domanialité (5 ECTS), Sociologie des organisations 1 (N.E), Méthodologie (N.E.)

##### Semestre 4

Sociologie des organisations 2 (2 ECTS), Marchés publics de défense (3 ECTS), Economie des actifs immatériels (3 ECTS), Politique européenne de sécurité et de défense (5 ECTS), Analyse comparative des stratégies nationales de sécurité (5 ECTS), Processus d'élaboration des politiques européennes (5 ECTS),

Finances publiques (2 ECTS),Mémoire de recherche (7 ECTS)

#### Parcours Affaires publiques : concours de la haute fonction publique

La formation s'adresse aux étudiants titulaires d'une maîtrise (M1) ou d'un diplôme reconnu équivalent.

L'inscription est conditionnée par une procédure unique de sélection.

Cette procédure de sélection répond à un triple objectif:

vérifier la motivation des étudiants;

vérifier que les étudiants présentent le niveau de formation initiale indispensable pour se préparer avec des chances de succès aux concours;

constituer une classe de niveau suffisamment homogène pour que tous puissent être soumis au niveau d'exigence le plus élevé.

L'inscription est conditionnée, dans la limite des places disponibles, par la note obtenue à l'épreuve de sélection, et par l'examen du dossier du candidat

Toutefois, peuvent être admis, après examen de leur dossier par une commission et sans avoir passé l'épreuve de sélection, dès lors

qu'ils satisfont aux conditions requises pour se présenter au concours externe de l'ENA ou à un autre concours externe de même niveau et dont le programme est voisin:

les élèves, anciens élèves et étudiants des Ecoles normales supérieures titulaires au moins d'une maîtrise ou d'une première année de master et qui sont au moins en deuxième année de scolarité en Ecole normale supérieure ;

les étudiants de l'université Paris 1, ayant obtenu la mention Bien à un master 1 ou à un master 2 en droit, science économique, administration économique et sociale, science politique, géopolitique ou science de gestion;

les étudiants qui, ayant obtenu leur dernier diplôme à l'université Paris 1, auront réussi l'agrégation de sciences économiques et sociales ;

les étudiants de l'université Paris 1, ou des universités ayant passé avec l'université Paris 1 une convention d'association à la Prép'ENA, ayant suivi en M1 à l'université Paris 1 l'option « Préparation aux concours » et admis à s'inscrire, par une délibération spéciale d'un jury d'admission incluant l'enseignant chargé de cette option, sur la base de l'évaluation de leurs résultats dans cette option et dans la limite des places disponibles ;

les élèves de grandes écoles ayant passé une convention avec l'université Paris 1 et l'ENS, dans la limite du nombre d'étudiants prévu par cette convention, sélectionnés par leur école et après examen de leur dossier par la commission de sélection de Prép'ENA Paris 1 - ENS les étudiants autorisés à redoubler.

Descriptif des composantes de la certification :

### Semestre 3

UE 1 / 4 ECTS : Droit public (2) , Questions sociales (2)

UE 2 / 5 ECTS : Questions économiques (2), Questions européennes (2), LV au choix ( 1 ) :

- anglais

- allemand

- espagnol

UE3 / 4 ECTS : Questions contemporaines d'ordre général (2), Finances publiques (2)

### Semestre 4

UE 1 / 5 ECTS : Droit public (2), Questions sociales (2), Finances publiques (1)

UE 2 / 4 ECTS : Questions économiques (2), Questions européennes (2)

UE3 / 4 ECTS : Questions contemporaines d'ordre général (2), Questions internationales (2)

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Par candidature individuelle	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Jury de VAE formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté d'accréditation 22 mars 2016

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002, jo du 27 avril 2002 (Réforme LMD création des masters)

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R. 613-33 à R. 613-37

#### Références autres :

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

RESULTATS

Aux concours au titre de l'année 2013, les résultats ont été les suivants, sur environ 80 étudiants ayant passé les concours :

Concours de l'ENA : 18 admissibles, 8 admis + 1 au concours International + 1 liste compl.

Concours d'administrateur territorial : 9 admissibles, 2 admis sur 4 présents aux oraux

EHSP : 19 admissibles, 16 admis sur 17 présents aux oraux

EN3S : 2 admissibles, 1 admis sur 1 présent aux oraux

D3S : 2 admissibles ; 2 admis

Secrétaire des Affaires étrangères : 7 admissibles, 1 admis + 4 sur liste compl

Adjoint de direction de la Banque de France : 13 admissibles, 9 admis sur 12 présents aux oraux

Assemblée Nationale : 5 admissibles ; 1 admis

Commissaire de Police : 1 admissible, non admis (5 admissibles ; 3 admis en 2014)

Administrateur du Sénat : 3 admissibles ; 3 admis (11 admissibles, 6 admis en 2014)

Administrateur des Affaires Maritimes : 3 admissibles, 2 admis

<http://orive.univ-paris1.fr>

**Autres sources d'information :**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**Lieu(x) de certification :**

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1 : Île-de-France - Paris ( 75) [12, place du Panthéon 75005 PARIS]

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**